Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250519-D20250519-089-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-089
« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le lundi 19 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, **à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**
Date de convocation : mercredi 7 mai 2025 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN
Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 60 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 72

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS *(à partir de la délibération n°2025-078)*, Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI *(jusqu'à la délibération n°2025-097)*, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Elisabeth LAROCHE *(jusqu'à la délibération n°2025-094)*, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Nathalie MICOLAS, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Daniel BEGUET, Sébastien GOBET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.
Etaient excusés et ont donné pouvoir : Vincent MANCUSO (à Joël BRUNET), Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Stéphanie JULLIEN (à Alexandre NANCHI), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Marie-José SEMET (à Régine GIROUD), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Laurent REYMOND-BABOLAT (à Serge GARDIEN), Pascal PAIN (à Eric BEAUFORT), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Agnès OGERET (à Viviane VAUDRAY).
Etait excusée et suppléée : Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).
Etaient excusés : Dominique DELOFFRE, Bernard PERRET, Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Patrick MILLET.
Etaient absents : Patricia GRIMAL, Jean PEYSSON, Maël DURAND, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Fabrice VENET.

Objet : Attribution d'une subvention à l'association FRENCH ENGINEERING ASSOCIATION (FEA) dans le cadre de l'épreuve française 2025 des Formula Student Competition Series, sur le site de Transpolis

VU l'avis favorable de la commission économie et environnement du 28 avril 2025 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 5 mai 2025 ;

M. Daniel FABRE, vice-président, présente la demande de subvention de l'association FRENCH ENGINEERING ASSOCIATION (FEA) dans le cadre de l'épreuve française 2025 des Formula Student Competition Series.

L'association FORMULA STUDENT France est une association loi 1901, qui a pour objet de participer à la promotion et au développement en Europe, et plus particulièrement en France, de la compétition internationale Formula Student, et de contribuer au renforcement des compétences professionnelles et personnelles des futurs ingénieurs.

Les Formula Student sont des compétitions internationales d'ingénierie automobile réunissant des étudiants en formation supérieure, principalement issus d'écoles d'ingénieurs et d'universités techniques, autour d'un projet de conception, fabrication, pilotage et gestion d'une monoplace électrique ou thermique.

.../...

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250519-D20250519-089-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

Ces événements, organisés chaque année dans de nombreux pays (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, États-Unis, Autriche, etc.), constituent une référence mondiale en matière de pédagogie par projet appliqué à l'ingénierie. Chaque équipe étudiante gère son projet comme une véritable start-up technologique, avec un budget, un cahier des charges, des sponsors, un calendrier de développement, des phases de tests et une soutenance devant des jurys de professionnels. Ces compétitions sont reconnues par les plus grandes entreprises du secteur comme des viviers de recrutement et des plateformes de visibilité pour les talents de demain.

Depuis 2022, la France accueille sa propre manche de la Formula Student Competition Series, organisée par l'association FEA. Cette épreuve se déroule sur le site de Transpolis, à Saint-Maurice-de-Rémens, commune membre de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA). Ce choix de site n'est pas anodin : Transpolis est un centre d'essai et de simulation urbaine unique en Europe, dédié à la mobilité intelligente, à la sécurité routière et aux innovations en matière de transport.

L'épreuve française 2025 représente un événement international d'envergure, avec plus de 1 200 étudiants, enseignants et encadrants attendus, issus de plusieurs dizaines d'établissements supérieurs à travers l'Europe et le monde ; une opportunité exceptionnelle de valorisation du territoire, de ses infrastructures technologiques et de son attractivité en matière de formation, d'innovation et de transition énergétique ; un levier de rayonnement pour les filières post-baccalauréat, notamment les formations en ingénierie, automobile, numérique et mécatronique présentes ; une mise en lumière du site de Transpolis comme pôle d'excellence européen, contribuant à renforcer la notoriété du territoire de la CCPA dans les domaines stratégiques de l'industrie du futur.

Soutenir cette initiative s'inscrit donc pleinement dans la politique de la CCPA en matière de promotion et de soutien à l'enseignement supérieur, à l'innovation et à l'attractivité territoriale.

Afin de soutenir l'association FRENCH ENGINEERING ASSOCIATION (FEA) dans la réalisation de l'épreuve française 2025 des Formula Student Competition Series, nécessitant un budget de plus de 350 000 euros, il est proposé de la soutenir financièrement à hauteur de 25 000 euros, via le versement d'une subvention dont les modalités attributives sont présentées dans la convention d'objectifs jointe à la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder un soutien de 25 000 euros à l'association FRENCH ENGINEERING ASSOCIATION (FEA) pour le financement de l'épreuve française 2025 des Formula Student Competition Series, sur le site de Transpolis.

- APPROUVE la convention d'attribution tel que présentée en annexe.

- AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer ladite convention, ainsi que tous les documents ou éventuels avenants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 mai 2025
Publiée le 27 MAI 2025

Le Président, Jean-Louis GUYADER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN
Siège CHAZEY SUR AIN